

Arrêté n° 873 CM du 26 juin 2024 portant nomination de M. Roland BOPP en qualité de directeur de l'agriculture

(NOR : SDR2400097AC)

Paru in extenso au journal officiel n°70 NC du 28/06/2024 à la page 9784 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 28/06/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 168 CM du 17 février 2017 portant création et organisation de la direction de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 328-2024 du 25 juin 2024 portant détachement de M. Roland BOPP auprès du ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale ;
Vu l'entretien de candidature en date du 9 avril 2024 ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 26 juin 2024,

Arrête :

Article 1er

M. Roland BOPP est nommé en qualité de directeur de l'agriculture à compter du 1er juillet 2024.

Art. 2

Le ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 26 juin 2024.
Moetai BROTHERTON

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale,
Taivini TEAI